

ASSEMBLEE GENERALE 17 novembre 2007 - PARIS

Notre Assemblée Générale s'annonçait bien. Nombreuses étaient les sages-femmes qui avaient confirmé leur présence. Les mouvements de grève ont quelque peu découragé les belles volontés. Le CA remercie très sincèrement toutes celles qui ont bravées les difficultés de transport pour venir apporter leur soutien et nous enrichir de leur présence.

Rapport Moral

Laurence PLATEL

Je suis donc chargée d'ouvrir cette Assemblée Générale avec le rapport moral de notre association.

Nous pouvons le résumer en 4 mots : le moral est bon !

L'ANSFL a connu des jours difficiles puisque lors de l'AG de Nantes, il y a deux ans, les adhérents avaient du se prononcer sur la poursuite ou la dissolution de l'association...

C'est bien évidemment la poursuite qui avaient été votée, la preuve en est : nous sommes là ! Mais cet épisode montre à quel point nous nous interrogeons sur l'intérêt de l'association.

C'est cette remise en cause qui a su ensuite nous donner de nous re mobiliser

Une de nos questionnements essentielle sur la complémentarité ou la redondance entre syndicat et association ; nous avons pu y apporter une réponse en nous attachant à mutualiser les actions, les efforts, les frais entre l'UNSSF et l'ANSFL. Je m'en étais expliquée l'année dernière, le rapprochement UN/AN existe de longue date, lié à des parcours commun, des amitiés, des intérêts conjoints. L'officialisation de cet état de fait nous semblait nécessaire, par souci de transparence vis-à-vis des adhérents. Il n'empêche que les toutes les sages-femmes sont accueillies au sein de l'ANSFL, quelque soit leur appartenance syndicale, et que tous les adhérents ont à se prononcer sur ce rapprochement, par le vote de ce

rapport d'une part, par les débats au cours de cette AG et au travers des pages de notre revue...

Au cours de cette année, nous avons voulu dynamiser l'association, poursuivre nos actions, en continuant à défendre un exercice libéral autonome, partenaire mais non soumis aux autres professionnels de santé.

Nous souhaitons voir les libérales développer l'ensemble de leurs compétences et prendre toute leur place dans la périnatalité française. Je pense en particulier au suivi de grossesse et à la globalité de la prise en charge pre et post partum, (consultation, PNP . SDC ,allaitement, post natal)

Nous souhaitons aussi donner les moyens aux sages-femmes qui le souhaitent d'exercer dans une vraie globalité en pratiquant des accouchements.

Pour cela, nous devons trouver des réponses :

- à la question de l'assurance pour les accouchements à domicile
- à la difficulté d'accès aux plateaux techniques
- à la non ouverture des maisons de naissance

Se succèdent des moments d'espoir, voir d'enthousiasme, rapidement tempérés par de nouveaux blocages, de nouveaux refus...

Nous avons donc besoin de votre soutien, de votre énergie de votre réflexion, de votre combativité, de votre imagination...

C'est tous ensemble que nous avons de la force et du poids. **L.P**

Bilan d'activité

Madeleine MOYROUD

Statuts et siège social

Les modifications des statuts et du siège social ont été adoptées lors de la dernière assemblée générale le 25 novembre 2006 à Lyon.

La parution au journal officiel est prévue fin novembre 2007.

Assurance

L'association a contracté une nouvelle assurance responsabilité civile auprès de la SHAM.

Jacqueline Lavillonnière a contribué aux négociations pour l'obtention d'un contrat d'assurance pour les sages-femmes pratiquant en plateau technique

ANSFL devient organisme de formation

La première formation se déroulera au cours de la journée du 18 novembre, le lendemain de l'assemblée générale, le thème est : « Consultations prénatales, connaissances indispensables pour se lancer. » 15 sages-femmes sont inscrites à ce jour. Maïtie Trélaün et Laurence Platel sont les formatrices.

La demande d'un numéro d'accréditation auprès du FIFPL est en cours.

Les thèmes des prochaines formations ont été évoqués : Informatique et pratique libérales, consultation prénatale et alimentation, consultation prénatales et interprétation de l'échographie...

Site internet et réponse mails

Le site est régulièrement mis à jour grâce à Etienne et Isabelle Bar. Un lien a été créé avec le site de Légifrance.

Dans la rubrique « nous contacter », deux listes de sages-femmes pratiquant l'accouchement à domicile sont à présent disponibles, la liste des adhérentes et la liste du site de périnatalité de Sophie Gamelin.

Différents mémoires sont disponibles en ligne.

Isabelle Bar répond régulièrement aux mails adressés à l'association, ils peuvent déboucher sur des contacts téléphoniques, quand il s'agit de journalistes en particuliers.

Le listing des adhérentes est mis à jour régulièrement, les appels de cotisation sont communiqués par la lettre et les relances par mails, il est à noter une augmentation des adhésions.

L'information concernant l'association est directement envoyé aux adhérentes par mails lorsque nous avons leur adresse.

La lettre

Nous avons le plaisir de lire la lettre à chaque changement de saison grâce à notre présidente et rédactrice en chef : Laurence Platel.

Vos articles et idées sont toujours les bienvenus. Cette lettre est un lien et un moyen de communication entre nous toutes.

Stand ANSFL

L'association était présente aux journées du collège les 5 et 6 février 2007, le stand a été très visité et de nouvelles collègues ont adhéré.

Laurence Platel nous a représenté à Nantes.

L'association n'a pas pu être représentée aux entretiens de Bichat.

Contacts avec les autres associations professionnelles

L'association nationale des étudiants sages-femmes nous a invité à son assemblée générale, Madeleine Moyroud nous a représenté.

Nous avons eu des contacts avec une association d'ostéopathes : l'UFOF, Monsieur Dominique Blanc le président nous a expliqué les nouveaux décrets. Il nous a proposé une collaboration entre nos deux associations pour participer à une centrale d'achat nous permettant de bénéficier de tarifs préférentiels. Il nous a invité à l'assemblée générale de l'UFOF mais aucun membre du CA n'a pu s'y rendre.

Pour informer les sages-femmes qui s'installent en libéral, nous avons écrit une lettre type présentant l'association et les invitant à nous contacter. Cette lettre sera remise à chaque sage-femme qui s'installe en cabinet lors de sa présentation au conseil de l'ordre départemental.

Cette opération démarre dans le département de la Loire. Une copie de cette lettre type sera publiée dans La lettre. Nous espérons que d'autres départements participeront à cette collaboration.

En 2007 Maïtie Tralaün et Jacqueline Lavillonnière ont fait chacune une intervention au Collège.

Commission nationale de la naissance

L'ANSFL y est représentée par Laurence Platel et Chantal Birman. (4 réunions par an) Les sujets abordés, en dehors des projets de MDN, ne concernaient que très peu l'exercice libéral des sages-femmes. Cela devrait changer car sont prévus à l'ordre du jour des prochaines commissions l'AAD, les doulas, les revendications du CIANE

Groupe de travail Maison de naissance (pilote par la DHOS)

Laurence Platel y participe depuis sa création en 2005. La rédaction du cahier des charges permettant l'expérimentation est terminée mais nous n'avons pas accès à sa version définitive. Celle-ci serait actuellement « sur le bureau du ministre » en attente de validation.

Aucun projet n'a démarré à ce jour.

Collectif associatif et syndical des sages-femmes : CASSF

Le CASSF est une association regroupant des associations et syndicats professionnels de sages-femmes ayant une assise nationale. Les statuts et un règlement intérieur ont été élaborés.

Des groupes de travail se sont réunis pour :

- L'élaboration et la diffusion d'un référentiel de la profession de sage-femme, ce document est terminé et en attente de validation.
- Réfléchir sur la mise en place de la démarche LMD pour la profession de sage-femme, le travail s'appuiera sur le référentiel de la profession.

Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins : DHOS

Madame Agnès Lordier-Brault est chargée de coordonner le travail sur la mise en place du LMD, un calendrier est prévu. Le travail ne pourra commencer qu'après la validation du référentiel métier.

Institut national pour l'éducation à la santé : INPES

Il s'agit de créer un outil d'éducation à la santé des femmes enceintes. Cet outil est destiné aux : médecins généralistes, gynécologues, pharmaciens, sages-femmes.

Le but est de comprendre les besoins des parents, de les accompagner dans leurs choix. C'est une occasion pour le professionnel de remettre en question sa pratique Il s'accompagnera probablement d'une formation. Nous proposerons que l'ANSFL participe à cette formation.

Cette étude devrait se terminer en juin.

HAS

L'ANSFL a participé au travail sur l'expression abdominale. (Maitie Trelaün) et aux recommandations sur l'suivi des grossesses physiologiques (Jacqueline Lavillonnière)

Sections locales

Des associations locales de sages-femmes libérales sont déjà mises en place dans plusieurs régions.

Pour être mieux représentées auprès des pouvoirs publics et avoir plus de poids il est nécessaire de toute nous rassembler au sein de l'ANSFL.

Le CA propose à ces associations locales de rejoindre l'association nationale. Ces associations devant être en accord avec les principes de l'ANSFL et en adopter le concept.

Les sections locales pourraient être divisées en cinq régions sur le modèle de la carte du syndicat UNSSF.

5 mai : Journée internationale de la sage-femme

L'ANSFL souhaite être très présente dans les médias lors de cette journée pour évoquer les sujets qui nous tiennent à cœur : Maisons de naissance, valorisation du rôle de la SF en périnatalité ...

Nous sommes en recherche d'actions médiatiques susceptibles d'intéresser les journalistes ...toutes vos idées seront les bienvenues. Chacune d'entre nous est invitée à participer à cette journée pour faire connaître notre profession.

Permanence téléphonique

Chaque membre du bureau assure la permanence à tour de rôle. **M.M**

Rapport financier

Isabelle BAR

La lecture de ce bilan comptable permet de constater un exercice positif jusqu'à novembre 2007 ; il y aura encore des dépenses d'ici la fin de l'année mais également des rentrées et tout permet donc d'espérer un exercice 2007 bien équilibré qui ne nous obligera pas à puiser dans nos réserves comme les années précédentes.

Les dépenses de frais de déplacements pour CA ont été moindre cette année mais nous ne pouvons affirmer qu'il en sera de même l'année prochaine. La reprise de parution de la revue représente par contre une dépense supplémentaire mais, en contre-partie, on relève une augmentation du nombre des adhésions .

La mise en place d'envoi par mail des reçus de cotisation, ainsi que des rappels et relances, a permis de limiter l'envoi de courrier ; merci afin de nous faciliter la tâche à tou(te)s ceux(celles) qui ne l'ont pas encore fait de nous communiquer leur adresse mail.

Il n'y a aucune raison d'envisager une augmentation de la cotisation qui restera donc de 50€ pour 2008.

Tous les rapports ont été votés à l'unanimité

Elections du Conseil d'Administration

3 postes étaient à pourvoir, :

Sylvaine Suire (qui avait démissionnée en début d'année)

Cécile Lebecel démissionnaire

Maïtie Trelaün démissionnaire

Candidate : Sidonie Le Poul-Petit qui ,selon les statuts votés lors de l'AG 2006 a exposé ses motivations :

Après quelques années sans, l'AN, ses richesses et ses amitiés me manquent. Je me permets donc de présenter à nouveau ma candidature au CA.

Mes propositions de participation sont plus modestes que la première fois où je m'étais engagé au travail de La Lettre sans pouvoir tenir cet engagement jusqu'au bout pour des raisons personnelles. Et c'est d'ailleurs cette première expérience qui me permettra de pouvoir mesurer ma participation au travail de l'ANSFL.

Je propose de participer à des actions ponctuelles comme la tenue de stands de l'ANSFL lors des journées comme celles du Collège National des SF, ou bien une participation à des réunions en région parisienne puisque j'y habite désormais ou bien encore une aide à La Lettre si Laurence Platel à besoin de "petites mains"....

La Naissance que défend l'ANSFL à travers le travail des sages-femmes, est la seule possible à mes yeux pour assurer aux femmes et à leur famille respect et sécurité. **SLPP**

Résultat des Elections :

Sidonie Le Poul-Petit est élue à l'unanimité

Le CA a ensuite voté son bureau

Laurence PLATEL *présidente*
Madeleine MOYROUD *secrétaire*
Isabelle BAR *trésorière*
Chantal BIRMAN
Jacqueline LAVILLONNIERE
Michèle MAINGUES
Sidonie Le Poul-Petit